Commune d'UHLWILLER

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en fonction : 15
Nombre de Conseillers présents : 9
Nombre de Conseiller(s) absents(s) : 6

SEANCE du 06 DECEMBRE 2022

Sous la Présidence de Monsieur KLEFFER Thomas, Maire, le Conseil municipal, *dûment convoqué*
Le 1ER Décembre 2022 s'est réuni le **Mardi 06 Décembre 2022** à 20 heures 00 dans la salle du Conseil.

Etaient présents :
MM. ADE Bernard - ADRIAN Thierry – LIENARD Eric
Mmes/MM.BUCHHOLTZ Jessica – KUHN Sabrina – PAILLE Tatiana – SANTER Jean-Luc - WOLFF Catherine.

Absent(s) excusé(s) :
M. DAUL Marc donne pouvoir à Thomas KLEFFER
M. DAULL Sébastien donne pouvoir à ADE Bernard
Mme DAULL Célia donne pouvoir à ADRIAN Thierry
M. JEROME Sébastien donne pouvoir à KUHN Sabrina
M. NETH Jean-Claude donne pouvoir à LIENARD Eric
M. SIMON Thierry donne pouvoir à SANTER Jean-Luc

Absent(s) non excusé(s) : /

ORDRE DU JOUR :
2022-77 : DESIGNATION SECRETAIRE DE SEANCE
2022-78 : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 08 NOVEMBRE 2022
2022-79 : PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENTS DURABLES
2022-80 : APPEL A PROJET 2023 : CONFERENCE DES FINANCEURS POUR LE DEVELOPPEMENT DES ACTION DE PREVENTION AU BENEFICE DES SENIORS
2022-81 : LOTISSEMENT
2022-82 : LOCATION JARDIN
2022-83 : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE – COLLEGE DU BOIS FLEURI
2022-84 : ASSURANCE – CONTRE EXPERTISE
2022-85 : COMMUNICATIONS / DIVERS

2022-77 : DESIGNATION SECRETAIRE DE SEANCE

Le Maire informe :
Conformément à article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil Municipal désigne son secrétaire de séance lors de chacune de ses séances.
Pour assurer cette fonction lors de la séance d'aujourd'hui, Monsieur le Maire propose la candidature de :
- Mme Tatiana PAILLE comme secrétaire de séance.

PROPOSITION DE DECISION

Le Conseil Municipal,
VU l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales,
DESIGNE Mme Tatiana PAILLE comme secrétaire de séance.

2022-78 : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 08 NOVEMBRE 2022

Le Maire propose à l'Assemblée d'adopter le Procès-verbal de la séance du 08 Novembre 2022
Le Conseil Municipal
- CONSIDERANT que chaque conseiller a été destinataire du rapport des séances en question ;
- CONSIDERANT qu'aucune remarque n'est émise à l'encontre de ces rapports,
- APRES délibération

Décide à l'unanimité**, d'adopter le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 08 Novembre 2022**

2022-79 : PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Le Maire informe l'assemblée de l'envoi du PADD par mail le 10/11/2022 afin de pouvoir en débattre des orientations générales de ce dernier dans l'ensemble des communes de la CAH lors de cette réunion.

2022-80 : APPEL A PROJET 2023 : CONFERENCE DES FINANCEURS POUR LE DEVELOPPEMENT DES ACTIONS DE PREVENTION AU BENEFICE DES SENIORS

Suite à la publication de l'appel à projet 2023 de la Conférence des Financeurs pour le développement des actions de prévention au bénéfice des séniors alsaciens et des proches aidants de personnes âgées ou de personnes en situation de handicap, Monsieur le Maire propose de prendre connaissance de ce dispositif. En effet, une commune, un CCAS, une communauté de communes, peuvent être porteurs d'un projet.
Concernant la Commune d'Uhlwiller nous pourrions proposer :

- Une formation informatique à destination des séniors
- L'achat de matériel pour réaliser une borne informatique à la Mairie.

Monsieur le Maire propose également d'organiser une réunion publique à destination des séniors et des proches aidants ayant pour objet de montrer les différents dispositifs d'aide qui leurs sont mis à disposition. LA Commune prendre contact avec la CeA pour ce type de réunion afin d'avoir des intervenants.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote favorablement à ces propositions.

2022-81 : LOTISSEMENT

Monsieur le Maire informe :

- La commission s'est réunie le jeudi 17 novembre 2022 ;
- Présentation du retour des appels d'offre.

Si le montant rentre dans l'enveloppe budgétaire, Monsieur le Maire propose qu'on réalise la souscription du prêt de 2 millions d'euros auprès du Crédit Agricole afin de ne pas subir de hausses successives d'intérêts.

Afin de réaliser une liaison entre le futur aménagement et la rue de l'église. Pour ce faire, la Commune à la possibilité d'acheter la parcelle cadastrée section 69 parcelle 60 d'une superficie de 343m2 appartenant à Madame Krauth Irène (Keller).
Monsieur le Maire ayant pris contact avec la famille propose de racheter cette parcelle à 200€ l'are.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, approuve l'achat de cette parcelle pour un montant de 200€/l'are.

Une réunion commission lotissement est prévue le jeudi 17 novembre 2022 à 20h00 en Mairie.

2022-82 : LOCATIONS JARDINS

Madame Félicité NETH, a déclaré être intéressée par la location d'une parcelle de la commune « Allmend ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide à l'unanimité
- de donner un avis favorable à la demande de Madame Félicité NETH et de lui attribuer le terrain au lieudit « Allmend » avec effet au 1er janvier 2023.

2022-83 : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE – COLLEGE DU BOIS FLEURI

Monsieur Thierry ADRIAN présente à l'assemblée la proposition de verser une subvention de 5€ par enfant par nuits pour les voyages organisé par le collège de rattachement et les voyages UNSS.

A savoir pour les voyages 2022 :

5ème : 5 élèves x 5 nuits
4ème : 3 élèves x 4 nuits
Soit pour 2022 un montant maximum de 360 €.

Monsieur ADRIAN propose de prendre une délibération valable 1 année. Faire compléter un dossier aux parents d'élèves, le versement sera effectué qu'une fois le voyage effectué.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le versement de 5€ par enfant et par nuit. Cette délibération sera valable du 1er janvier au 31 décembre 2023.

2022-84 : ASSURANCE – CONTRE EXPERTISE

Monsieur le Maire présente les différents devis réceptionnés :
LAMY Expertise / CHAMPAGNE AUX MONTS D'OR : 4 620 € TTC
GEB ALSACE / SCHILTIGHEIM : 2 500 € TTC

Monsieur le Maire propose de reprendre contact avec les entreprises afin de voir avec chacune s'il y aura une finalité positive pour la Commune avant de continuer les démarches.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité la proposition de Monsieur le Maire.

2022-66 : COMMUNICATIONS/DIVERS

Informations :

- Tour de table des commissions :
  - Urbanisme :
    - Fermage parcelles communales
      - Mise en fermage des parcelles restituées par Schneider René (étude en cours). Un point sera fait prochainement avec les agriculteurs ;
      - Prochaine réunion prendre une délibération n'accordant la location des fermages qu'aux habitants d'Uhlwiller.
      -
  - Cadre de vie :
    - Réunion commission pour préparer la fête des ainés le mercredi 4 janvier 2023 ;

- Démontage des décorations de Noël : Jeudi 5 janvier 2023 : Point abordé par Bernard ADE ;
  Présent pour le démontage : Bernard - Eric – Jean-Luc – Arnaud.

- Projets 2023 : Définition des projets pour l'année à venir : Voir fichier Excel
  - Formation gestes et premiers secours ;
  - Mise en place point informatique ;
  - Voir pour un radar pédagogique, réduire vitesse ;
  - Création livret nouveaux habitants ;
  - Journée association ;
  - Mise en place d'une journée citoyenne ;
  - Mise en place machine à pain ;
  - Refaire la cour de l'école.

- DP -PC :
  - Dépôt :
    - DP06749722R0034 : BOTTEMER Olivier- 9 rue des Raisins pour l'installation d'une piscine semi-enterrée ;
    - DP06749722R0035 : KUNTZ Christian : 3 rue Principale – Niederaltdorf pour la mise en place d'une piscine hors-sol.
  - Décisions :
    - DP06749722R00032 : TRAN Mélanie 8 rue Belle-Vue : isolation extérieure + ravalement de façades, changement de fenêtres + changement de tuiles accordée le 17/11/2022 ;
    - DP06749722R0033 : TADDEI Johan 60A impasse de la Roesbach : remplacement de la porte d'entrée accordée le 24/11/2022.

- Remerciement des différentes personnes pour la mise en place des décorations de Noël et pour la tenue de la Banque alimentaire et le CMJ.

- Tour de table des réunions
  - Commission CAH et autres :
    - Jeudi 8 décembre à 19h00 : Conseil communautaire à Brumath ;
    - Vendredi 16 décembre 2022 : Repas de Noël ;
    - Samedi 24 décembre 2022 : Distribution du BM.

- Prochaines réunions CM :
    - 17 janvier 2023
    - 28 février 2023
    - 14 mars 2023
    - 11 avril 2023
    - 23 mai 2023
    - 30 juin 2023
    - 12 septembre 2023
    - 10 octobre 2023
    - 7 novembre 2023
    - 5 décembre 2023

Fait à Uhlwiller,
Le 06 Décembre 2022
Le Maire
Thomas KLEFFER